CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022

Liste des délibérations
(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine -RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel
Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à RETORNAZ André) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RIVAS Natacha) - POIROT Marie (donne procuration à MAGNIN Carine)
Étaient absents excusés : GRANGE Guy - CLAPPIER Pascal - GRANGE Christian

Monsieur Michel GRANGE est désigné secrétaire de séance.

1. Délibération n°22-09-092 : Implantation d'un poteau incendie par la Commune sur un terrain privé appartenant aux copropriétaires Baguet et Longchamp - Convention de mise à disposition afférente
➔ *approuvée à l'unanimité*

2. Délibération n°22-09-093 : Délégation de service public pour la gestion de la structure multi accueil des Aiglons - Avenant N°1 au contrat d'affermage
➔ *approuvée par 11 voix pour et 1 voix contre (POIROT Marie)*

3. Délibération n° 22-09-094 : Travaux de restructuration du Centre Culturel - Autorisation de signature des marchés
➔ *approuvée à l'unanimité*

Affichée et publiée le 15 septembre 2022.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

MAIRIE de VALLOIRE (Savoie)